

Vos questions / nos réponses

Comment arrêter

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/01/2018 06:54

Bonjour je souffres vraiment du jeu depuis de nombreuses années et je n'arrives vraiment pas à m'en dépetrer au point de ne vouloir rien acheter a côté que de jouer sur internet...

Mise en ligne le 10/01/2018

Bonjour,

Vous jouez sur internet depuis très longtemps et vous aimeriez arrêter, sans pour autant savoir comment vous y prendre.

Il est vrai qu'il est difficile d'arrêter seul une dépendance, quelle qu'elle soit. En ce qui concerne le jeu, la part financière joue également un grand rôle. C'est pourquoi, parfois, on demande de l'aide aux proches pour qu'ils prennent en charge la gestion des comptes, afin que la personne qui joue n'ait plus la possibilité de trop dépenser.

Parfois aussi, les conseillers bancaires peuvent apporter des éclairages sur des solutions de comptes bloqués, ou de protections qui permettent d'éviter le surendettement.

Une assistante sociale pourrait également vous apporter quelques pistes, et en dernier recours, une protection juridique, telle qu'une sauvegarde de justice (une sorte de tutelle allégée) peut être mise en place.

En ce qui concerne la partie du soin, le jeu pathologique peut être pris en charge comme n'importe qu'elle addiction. Il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), qui accueillent gratuitement les usagers et leur famille pour des consultations médicales, sociales et psychologiques. Une prise en charge globale est alors proposée, et un suivi régulier peut être mis en place. Si cela est nécessaire, une hospitalisation peut également s'avérer utile pour un sevrage dans un cadre protégé.

Vous trouverez des liens en fin de message pour pouvoir vous orienter et prendre rendez vous dans un centre de soins si cela vous convient. N'hésitez pas à les contacter, les professionnels qui y travaillent (médecin, psychologue, assistante sociale etc..) sauront être à l'écoute de vos difficultés et vous apporteront le soutien et les conseils nécessaires.

Nous restons également à votre disposition pour en reparler de 8h à 2h par téléphone au 09 74 75 13 13.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie de Mâcon

**71, rue Jean Macé
71000 MACON**

Tél : 03 85 39 20 56

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Lundi 13h30-17h, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h.

Accueil du public : Lundi 13h30-18h30, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h/17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Autres possibilités de rendez-vous en dehors de ces horaires.

Voir la fiche détaillée

Unité d'Addictologie

**350 Boulevard Louis Escande
71018 MACON**

Tél : 03 85 27 53 03

Site web : www.ch-macon.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- **Reprendre le contrôle**

